

Mortalité toutes causes confondues

Date de publication : mardi 28 janvier 2025

ÉDITION NATIONALE

Surveillance sanitaire de la mortalité toutes causes confondues

Points clés

- Au niveau national, le nombre de décès toutes causes confondues transmis par l'Insee semble amorcer une diminution mais reste en excès en S03-2025 chez les 65-84 ans et les 85 ans ou plus.
- Au niveau régional, le nombre de décès se stabilise ou amorce une diminution dans toutes les régions mais reste en excès dans 8 régions métropolitaine en S03-2025. Il devient en excès dans les Pays-de-la-Loire et à La Réunion en S03.
- Le nombre de décès électronique en S04 est en diminution par rapport à la semaine S02, notamment chez les personnes de 65 ans ou plus et dans tous les types de lieu de décès.

Point de situation

Du fait d'un problème technique sur l'application de certification électronique des décès le week-end du 18 et 19 janvier, les effectifs de décès en S03 ne sont pas comparables à ceux d'une semaine complète. La comparaison des données de la semaine S04 est donc effectuée par rapport à la semaine S02.

Au niveau national

Avec la consolidation des données, le nombre de décès toutes causes confondues **issus des bureaux d'état-civil** excède significativement le nombre attendu de décès entre S52-2024 et S03-2025, tous âges (Figure 1). Cet excès est observé chez les 15-64 ans et les 65-84 ans entre la semaine 51-2024 et S01-2025. Bien que toujours en excès, le nombre de décès chez les 65-84 ans semble amorcer une diminution en S03-2025, alors que celui des 15-64 ans revient à la limite haute des marges de fluctuation habituelle dès S02 (Figure 2). Chez les personnes de 85 ans ou plus, les effectifs ont progressé et sont en excès en S01-2025. Le nombre de décès semble également en diminution en S03-2025 mais reste significativement supérieur à celui attendu. Ces tendances sont à confirmer avec la consolidation des données.

A partir des certificats électroniques de décès, 7 733 décès tous âges et toutes causes confondues ont été enregistrés en semaine 04-2025. Cet effectif est en diminution par rapport à la semaine S02, (-8%, soit -667 décès (Figure 2). Les effectifs restent stables chez les 45-64 ans, et diminuent dans les autres classes d'âges notamment les personnes de plus de 65 ans (-9%, soit -648 décès) (Figure 4). Le nombre de décès en diminution est observée dans tous les types de lieu de décès (Figure 5).

Au niveau régional

Tous âges confondus, les effectifs de décès **issus de l'état civil** étaient en excès en S51 en PACA et Normandie. Le nombre de décès était significativement supérieur à celui attendu dans 4 régions en S52-2024 et dans toutes les régions métropolitaines (sauf Corse et Pays-de-la-Loire) en S01 et S02-2025. En S03, le nombre de décès semble se stabiliser ou diminuer dans la plupart des régions métropolitaines, et reste en excès dans 7 régions. On note que les effectifs observés de décès progressent et passent en excès en S03 en Pays-de-la-Loire et à La Réunion. Ces tendances sont à confirmer avec la consolidation des données.

A partir des certificats électroniques de décès, le nombre de décès en semaine 04-2025 est stable ou en diminution par rapport à la semaine 02 dans toutes les régions (Figure 7).

Situation nationale

Tous âges confondus

Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, Tous âges confondus, 2017 à 2024 (jusqu'en semaine 03) - France (Source des données : Insee, actualisation au mardi 28 janvier 2025) (dernière semaine incomplète)

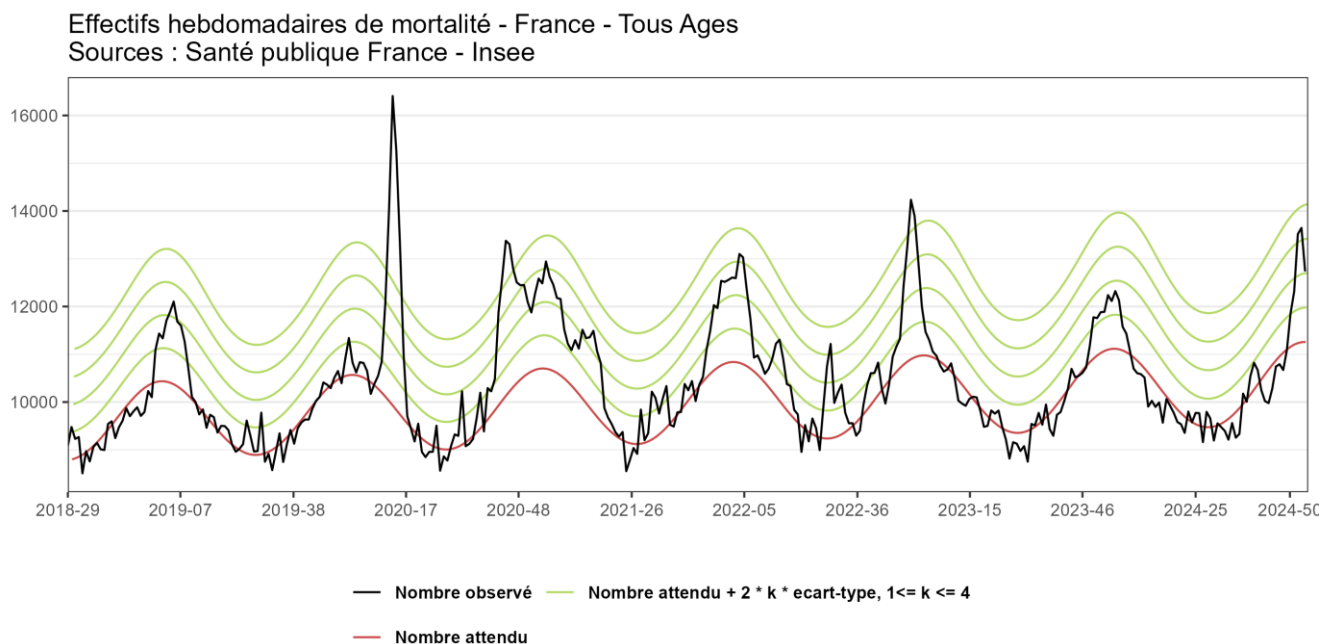
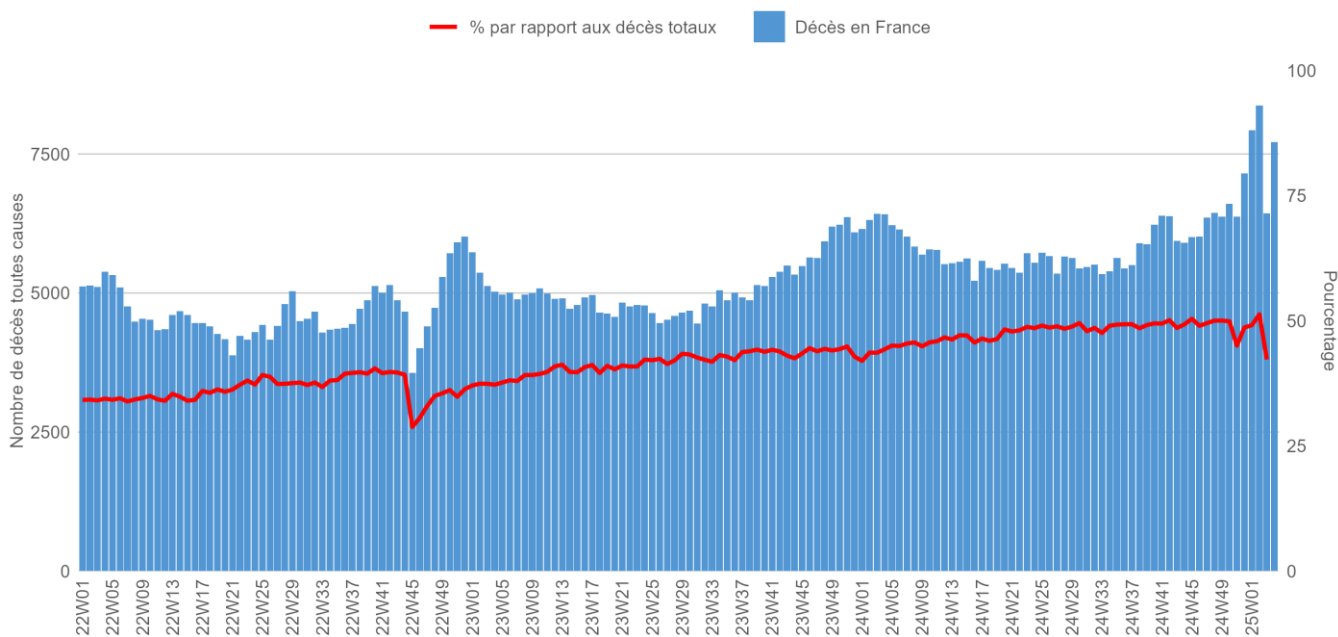


Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique et de la proportion par rapport à la mortalité nationale, de S01-2022 à S04-2025, Tous âges confondus – France (Sources des données : Inserm-Cépidc et Insee)

Données de la semaines S03-2025 incomplète



Analyse par classe d'âges et par type de lieu de décès

Figure 3 : Fluctuations hebdomadaires de la mortalité par classe d'âges, 2017 à 2024 (jusqu'à la semaine 03) – France
(Sources des données : Insee - actualisation au mardi 28 janvier 2025)

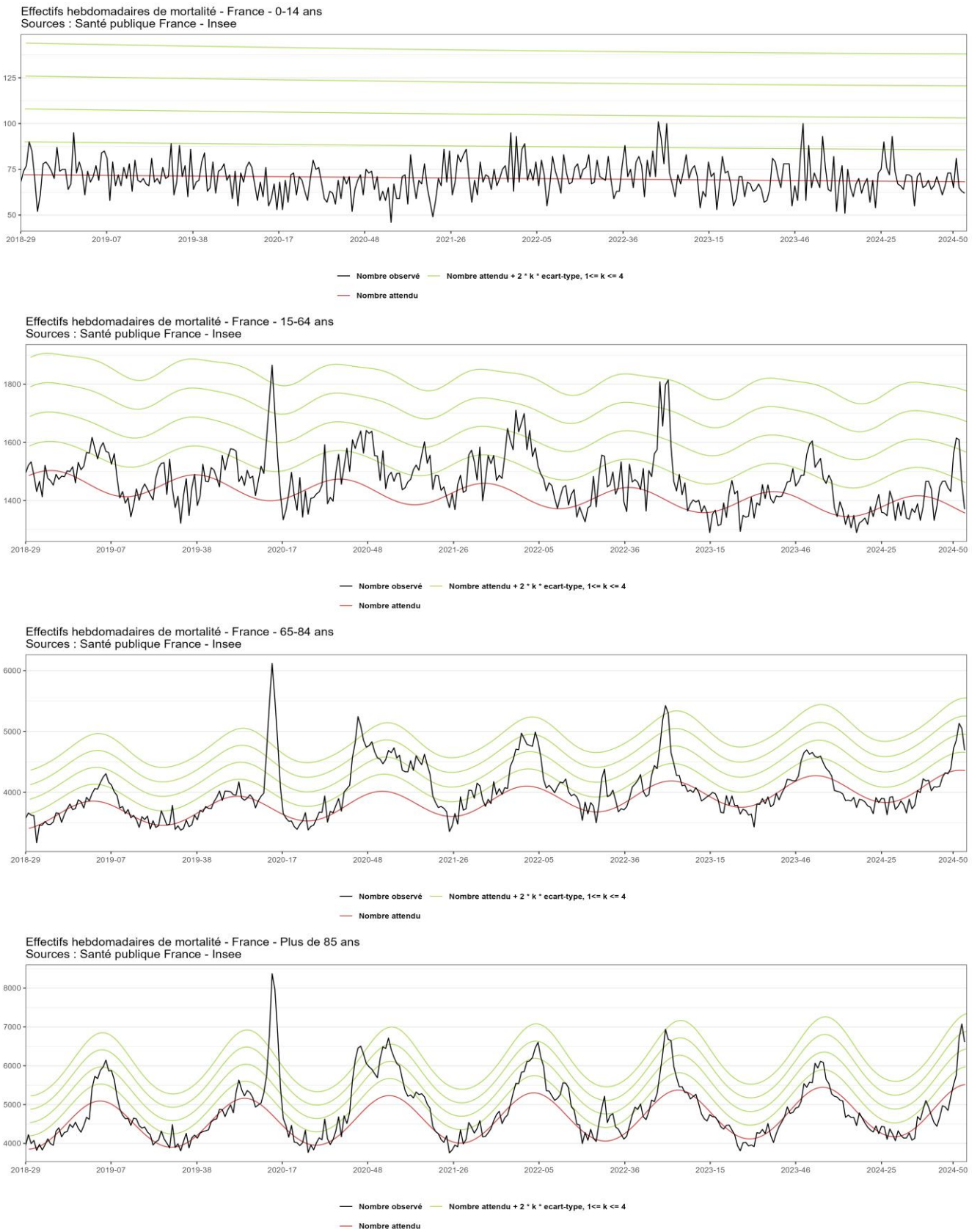


Figure 4 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique à partir de S40-2022, par classe d'âges – France (Source des données : Insem-CépiDc) (attention à l'échelle des ordonnées pour les 15-44 ans)

Données de la semaines S03-2025 incomplète

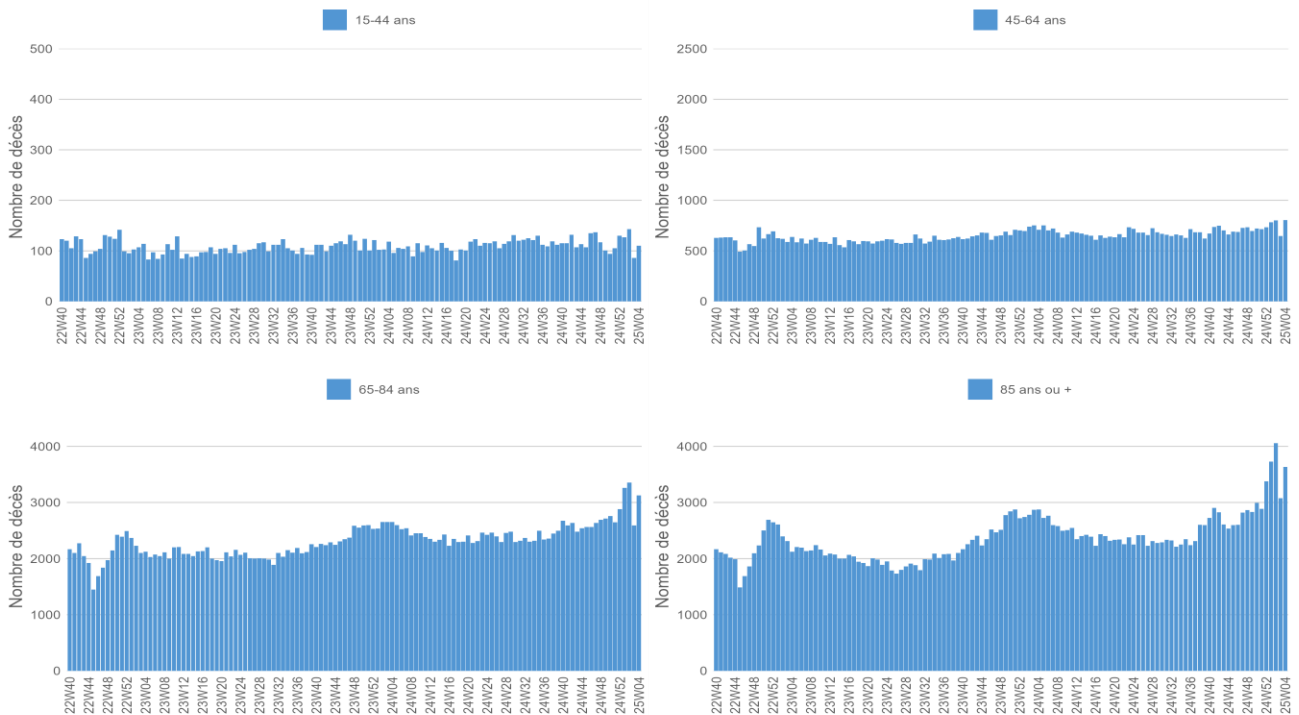
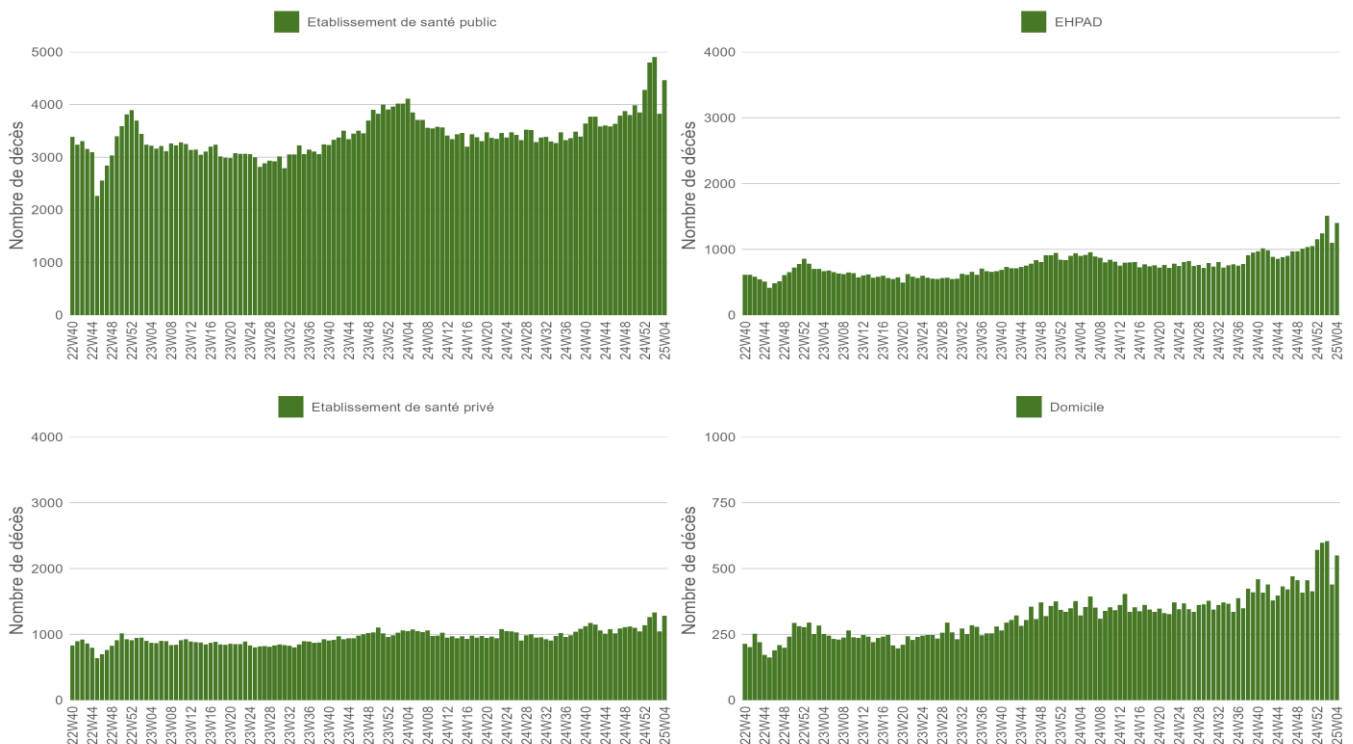


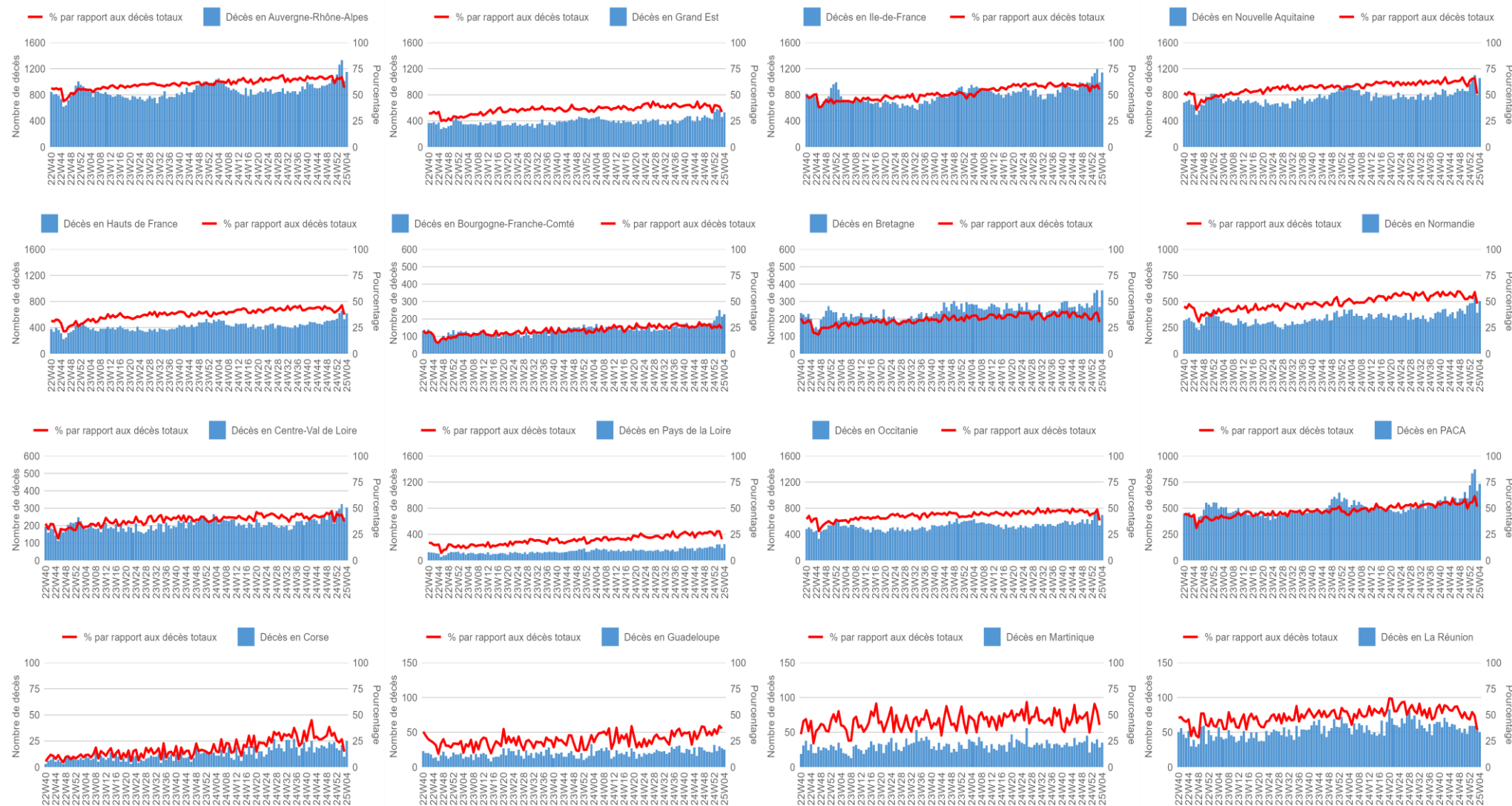
Figure 5 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique à partir de S40-2022, par type de lieu de décès, tous âges – France entière (Source des données : Insem-CépiDc) (attention à l'échelle des ordonnées pour les décès à domicile)

Données de la semaines S03-2025 incomplète



Situation régionale

Figure 7 : Fluctuations hebdomadaires des décès certifiés par voie électronique et de la proportion par rapport à la mortalité totale de chaque région, à partir de S40-2022, par région, tous âges (Source des données : Inserm-CépiDc et Insee) (attention aux échelles des ordonnées) *Données de la semaines S03-2025 incomplète*



Méthodes

Mortalité issue des bureaux d'état-civil (Insee)

Données disponibles

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Ce réseau couvre 84 % de la mortalité nationale.

Les résultats et estimations présentés dans ce bulletin à partir de cette source sont produits uniquement à partir des données de cet échantillon de communes et ne sont pas extrapolés à l'ensemble de la population.

Délai de transmission

Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé. On note ainsi, au niveau national et en moyenne sur l'ensemble de l'année, que les informations de 50% des décès survenus un jour J sont disponibles à Santé publique France à J+3. Cette part est de 90% à 7 jours et à près de 95% à 10 jours. Les délais de transmission peuvent être allongés ponctuellement; c'est notamment le cas lors de jours fériés, week-end prolongés, ponts, vacances scolaires, forte période épidémique...

Pour disposer d'une complétude et d'une validité suffisantes pour les analyses épidémiologiques, l'analyse des fluctuations de la mortalité d'une semaine complète ne peut être effectuée qu'avec un délai minimum de deux semaines (cas de la surveillance de routine). Pour l'évaluation d'impact sanitaire d'un événement, un délai minimum de trois semaines est nécessaire.

Indicateurs et méthode

Le nombre hebdomadaire de décès est comparé à un nombre attendu de décès, estimé à partir du modèle statistique développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo et utilisé par 25 pays ou régions européens. Ce modèle prend en compte les données historiques sur 6 années, la tendance générale et les fluctuations saisonnières. Il exclue les périodes habituelles de survenue d'évènements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies). Le modèle est appliqué au niveau national, tous âges et pour 4 classes d'âges (< 15 ans, 15-64, 65-84 et >=85 ans) et aux niveaux régional et départemental, tous âges et chez les <15 ans, 15-64 et >=65 ans (graphiques non présentés).

Mortalité issue de la certification électronique (Inserm-CépiDc)

Depuis 2007, les médecins ont la possibilité de certifier les décès sous forme électronique à travers une application sécurisée (<https://sic.certdc.inserm.fr>) déployée par le CépiDc de l'Inserm. Les causes de décès sont disponibles à travers cette source de données pour Santé publique France, de manière réactive.

Début 2020, la certification électronique des décès permettait d'enregistrer 20% de la mortalité nationale. En lien avec l'épidémie de COVID-19, le déploiement de ce dispositif a progressé, permettant d'atteindre près de 43% de la mortalité nationale fin 2023. Cette part de décès certifiés électroniquement est hétérogène sur le territoire (entre 0% et 60% selon les régions) et selon le type de lieu de décès (utilisé pour 65% décès survenant à l'hôpital, mais que pour 15% des décès survenant à domicile).

Compte tenu de la montée en charge régulière de l'utilisation de ce système, l'interprétation de l'évolution hebdomadaire des décès, en particulier au niveau régional, doit être effectuée avec prudence.

Les effectifs de décès certifiés électroniquement sont présentés jusqu'à la semaine S-1, alors que ceux issus des données transmises par l'Insee sont présentés jusqu'à la semaine S-2 (compte tenu des délais de transmission).

Partenaires

Nous remercions l'ensemble des partenaires contribuant à la surveillance de la mortalité :

- L'Insee (Institut National de la statistique et des études économiques)
- L'Inserm-CépiDc (Centre d'épidémiologie des causes médicales de décès – Institut de la santé et de la recherche médicale)
- Les communes transmettant leurs données d'état-civil de façon dématérialisée à l'Insee
- Les médecins utilisant la certification électronique des décès

Equipe de rédaction

Jérôme Guillevic, Anne Fouillet, Jérôme Naud, Isabelle Pontais, Dr Bernadette Verrat

Date de publication : mardi 28 janv. 2025

Contact : presse@santepubliquefrance.fr